

# Tous acteurs de l'évolution professionnelle

## AVEC LE SERVICE RH

Construire le plan de formation, professionnaliser les équipes, détecter les potentiels

Tous les 2 ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre le salarié et l'employeur. Il est destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer.

## L'Entretien Professionnel

### VOTRE MANAGER

Ecouter vos souhaits, vous informer sur l'évolution de l'emploi

### VOUS

Vous exprimez sur votre poste de travail, vos souhaits d'évolution et vos besoins de formation



Vous allez prochainement être sollicité par votre manager pour mener cet entretien. Je vous laisse prendre connaissance de cette brochure et préparer celui-ci. N'hésitez pas à me contacter si besoin.

## A votre service pour vous accompagner

**Céline Amiot**

02 32 63 43 10

[camiot@groupecandor.fr](mailto:camiot@groupecandor.fr)



9001 Avenue des métiers  
Parc de la Fringale  
27 100 Val de Reuil  
02 32 634 310  
[www.groupecandor.fr](http://www.groupecandor.fr)

Février 2018 - Iconographie : 'Wait & See - CPM Interactivy' - CPM Channel.



## La formation & Vous

## Progresser ensemble



Quels dispositifs de formation ?

Pour quelle situation professionnelle ?

# 1. Faire le point sur sa situation

Vous accompagner à la définition d'un projet professionnel et/ou de formation

# 2. Développer ses connaissances et ses compétences professionnelles

Suivre et anticiper les évolutions de votre poste et du marché de la propreté et des services associés

# 3. Faire reconnaître son expérience professionnelle

Obtenir un diplôme sur la base de votre expérience

## BILAN DE COMPÉTENCES

Il permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations pour définir un projet professionnel.

**Durée : 24h (répartie sur plusieurs séances)**

« Ce bilan me permet de mieux me connaître et de m'aider à me reconverter vers un nouveau métier ». Sandra



## PLAN DE FORMATION

Il comporte des actions d'adaptation et de développement des compétences. Certaines activités nécessitent une habilitation pour travailler en sécurité (Exemple : une habilitation pour changer une ampoule). Un salarié ne peut refuser de suivre une formation dans le cadre du plan.

Ne pas s'y soumettre peut être qualifié de faute professionnelle.

« La formation sur les bases du nettoyage nous a permis de revoir les règles d'hygiène et d'adopter les bons gestes pour ne pas nous blesser ». Veronica



## CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

C'est une action de formation permettant un changement d'activité, de profession.



## VALIDATION ACQUIS EXPERIENCES (VAE)

C'est un dispositif qui permet d'obtenir un diplôme, une certification en valorisant son expérience. Pour cela, il faut justifier de 3 ans d'expérience avec la certification visée.

« J'ai commencé à rédiger mon deuxième livret afin de valider un BTS en hygiène. La VAE c'est un moyen pour moi de faire reconnaître mes compétences dans le secteur ». Pascal

## CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé afin d'élaborer un projet d'évolution professionnelle.

**Où en bénéficier :** Pole Emploi, missions locales.



## MAITRISE DES COMPETENCES CLES PROPRETE (MCCP)

Renforcer les capacités de compréhension, de raisonnement et de communication pour favoriser l'autonomie et l'efficacité sur le terrain.

« Je viens de faire un premier bilan personnalisé. L'objectif est d'améliorer mon expression orale en français et faciliter ainsi mes échanges avec les clients ». Abdelkader

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Crédit d'heures de formation dans lequel vous pouvez puiser pour acquérir une qualification, certification ou un diplôme.

Ce compte est attaché à la personne tout au long de sa vie 24h/an (plafond 150h). **Les formations éligibles sur [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)**



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

C'est un diplôme spécifique à votre métier avec plus de pratiques professionnelles. Exemple de CQP : Agent machiniste, Agent d'entretien et rénovation, Agent multi-techniques immobilières, Chef d'équipe

« Suivre la formation CQP Chef d'équipe c'est une vraie opportunité pour moi de mieux organiser mes chantiers et valoriser mon expérience ». Michaël